

Mercredi 13 septembre, Olivier et Joël accompagnés d'Anne-Marie sont allés vider les bacs à marée de Crasville et Aumeville-Lestre pour conduire les déchets dans la benne louée par le CRC avant que celle-ci ne soit récupérée par son propriétaire.



Bac n°23 à Crasville après la collecte de vendredi.

Quel dommage !

Le bac n° 24 qui se trouve à la descente du Lasnier à Crasville a servi de décharge pour la seconde fois à notre connaissance (nous l'avons déjà constaté en août 2022) à quelqu'un qui n'a peut-être pas été équipé il y a quelques mois comme tous les foyers par le Cotentin d'un container noir et d'un container jaune. Cette personne a aussi déchargé dans le bac à marée ses encombrants, des cartons d'emballage pliés conformément à la demande de la déchetterie et un sac de bouteilles en verre.

